



Nombre de membres afférents au conseil municipal : 19
" " en exercice : 19
" " qui ont pris part à la délibération : 18
Date de la convocation : 14 février 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRIEGES**

**SÉANCE du 21 FEVRIER 2023
2023 / 07**

L'an deux mil vingt-trois et le vingt et un du mois de février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GRÉMY, Maire.

Présents : M. Jean-Jacques BONNOT, M. Thierry CHARVET, M. Raymond CUERQ, Mme Ginette DESMARIS, Mme Marie-Claude FILET, Mme Cindy HULEUX, M. Arnaud LAMPS, M. Christian LORIN, M. Hervé MANIGAND, M. Christian PACCOUD, M. Paul DURAND, Mme Annie SANDRIN, Mme Catherine SANJUAN, Madame Lucienne MATHEY, Mme Fabienne MERLE, Mme Elisabeth GARREAU

Excusé(s) : M. Frédéric BOUQUET, Mme Irène PALLOT (pouvoir à Mme Fabienne MERLE)

Mme Catherine SANJUAN a été élue secrétaire de séance

OBJET : MODIFICATION DES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Lors de sa dernière séance, le conseil municipal a fixé les tarifs et les conditions d'utilisation de la salle multi-activités et des salles de réunions lors de stage de formation et cours divers, ventes au déballage et vin d'honneur. Mme le Maire a rappelé le principe de gratuité et de priorité aux associations de Grièges et souhaité que les mêmes tarifs soient appliqués pour la location de la salle multi-activités et des salles de réunions.

Par souci de protection du parquet de la salle multi-activités, l'installation de tables et chaises est proscrite. En conséquence, l'utilisation de la salle 3 est privilégiée.

Toutefois, aucun tarif n'a été fixé pour l'utilisation des salles 2 et 3 par les associations extérieures à la commune, pour ces mêmes utilisations. Par souci de cohérence, Mme le Maire propose les tarifs suivants (voir feuille annexe) :

Le Conseil Municipal, après examen des tarifs proposés, et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les tarifs indiqués au tableau ci-annexé ;
- **DIT** que ces tarifs seront applicables à compter du 1^{er} mars 2023.

Ainsi fait et délibéré en séance.

Le Maire,
Annick GRÉMY

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE DE GRIÈGES

dernière MAJ : 21/02/23 à compter du 01/03/2023

Envoyé en préfecture le 23/02/2023

Reçu en préfecture le 23/02/2023

Publié le

23 FEV. 2023

ID : 001-210101796-20230221-202307-DE

Types d'occupation autorisés dans la salle polyvalente	Utilisateurs des locaux	Salles louées	Tarifs de location par jour			
			Aux Griègeois			Professionnels
			Particuliers	Associations	Particuliers	
Prix unique ⁽¹⁾		Cuisine	80 €	40 €	80 €	100 €
Vin d'honneur Stage de formation, cours divers Vente au déballeage	Particuliers Organismes exerçant des activités à caractère commercial Professions libérales Comités d'entreprise Associations	4 - 5 multiactivités ⁽⁵⁾ 3 + bar + préau 2 + bar	30 € la 1/2 journée 45 € la journée 60 € 100 €	 gratuit	50 € la 1/2 journée 80 € la journée 1er jour : 100 € 2ème jour : 50 € 1er jour : 180 € 2ème jour : 90 €	100 € la 1/2 journée 160 € la journée 1er jour : 220 € 2ème jour : 70 € 1er jour : 430 € 2ème jour : 140 €
	Particuliers	3 ou 2 ou multiactivités en cas d'indisponibilité	30 €		60 €	
	Particuliers	3 + bar + préau 2 + bar 2 + 3 + bar + préau	1er jour : 100 € 2ème jour : 50 € 1er jour : 200 € 2ème jour : 100 € 1er jour : 250 € 2ème jour : 125 €		1er jour : 220 € 2ème jour : 100 € 1er jour : 450 € 2ème jour : 200 € 1er jour : 500 € 2ème jour : 250 €	
Manifestation à but lucratif (concours de belote, loto, soirée dansante, théâtre, cinéma, exposition payante, soirée documentaire ...)	Associations régies par la loi 1901 ⁽²⁾	2 + 3 + bar + préau		1er jour : 120 € ⁽²⁾ 2ème jour : 60 €		1er jour : 500 € 2ème jour : 250 €
Banquet des classes	Associations régies par la loi 1901	2 + 3 + bar + préau		gratuit		
Réveil public de Noël et Nouvel An	Particuliers Organismes privés ou commerciaux Associations	3 + bar + préau 2 + 3 + bar + préau	100 € 250 €	200 € 300 €	400 € 600 €	600 € 800 €
Réunion Assemblée générale Don du sang Fête patronale Arbre de Noël	Associations régies par la loi 1901 Entreprises et comités d'entreprise	2 + 3 + bar + préau		gratuit	gratuit	250 € ⁽⁴⁾
Stage de formation Réunion d'information Réunion politique	Administrations Candidats aux élections	2 - 3 - 4 - 5			gratuit	gratuit
Réunion ou assemblée générale suivie d'une collation ou d'un repas Repas de quartier ⁽³⁾	Associations régies par la loi 1901 Comités d'entreprise Organismes privés ou commerciaux	2 + 3 + bar + préau		gratuit	250 €	400 €
Pour toute occupation	Due par chaque utilisateur	Caution		1 000 €		1 500 €

⁽¹⁾ tarif pour le weekend complet

⁽²⁾ une mise à disposition gratuite des locaux pour la 1ère manifestation de l'année

⁽³⁾ une mise à disposition gratuite une fois par an et par quartier (salle 3 + bar + préau)

⁽⁴⁾ gratuit pour les associations caritatives (une demande de gratuité peut-être adressée au conseil municipal pour les autres)

⁽⁵⁾ l'utilisation de tables et de chaises est interdite dans la salle multiactivités